



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

SP 1189 12/2022

STATISTIQUES RHÔNE-ALPES CONSTRUCTION | 2021

ACCIDENTS DU TRAVAIL
MALADIES PROFESSIONNELLES
ACCIDENTS DE TRAJET



Cette brochure présente pour la région Rhône-Alpes les statistiques accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet des activités de la construction pour 2021. Les activités concernées correspondent à la section F de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) et recouvrent la construction de bâtiments (division 41), le génie civil (division 42) et les travaux de construction spécialisés (division 43).

Dans ce secteur, la fréquence des accidents du travail diminue depuis 2016 mais reste 1,7 fois supérieure à la moyenne générale tous secteurs confondus. Les deux causes principales d'accidents restent les manutentions manuelles et les chutes de hauteur et de plain-pied.



36 440

de sections
d'établissements



177 809

saliariés

Sommaire

**Accidents
du travail**

3-5

**Maladies
professionnelles**

6-7

**Accidents
de trajet**

8-9

**Autres
données**

10-11

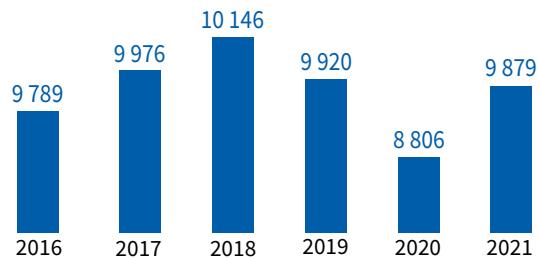
Accidents du travail

La fréquence des accidents du travail diminue depuis 2016 mais reste 1,7 fois supérieure à la moyenne générale tous secteurs confondus.

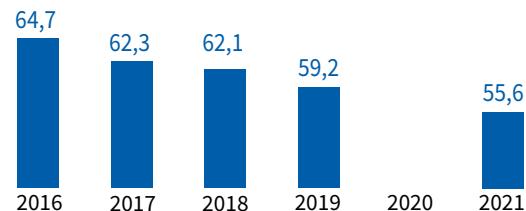


Les indices de fréquence ainsi que les autres indicateurs (indice de gravité, taux de fréquence, taux de gravité) n'ont pas été communiqués pour l'année 2020 à cause du recours au chômage partiel durant la période Covid.

En 2021, certains secteurs sont restés au chômage partiel une partie de l'année, les effectifs et les heures travaillées de l'année 2021 ainsi que les indicateurs de sinistralité bruts qui en découlent sont donc à prendre avec précaution.



■ Nombre d'accidents du travail en premier règlement



■ Indice de fréquence

55,6

Indice de fréquence

Nombre d'accidents du travail en premier règlement pour 1000 salariés.

634

Nouvelles Incapacités Permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2021.

808 103

Journées indemnisées

L'équivalent de 3 200 emplois à temps plein.
Nombre de jours d'arrêt moyen par accident : 82.

2,9

Taux de gravité

Nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 heures de travail.



13

 Décés

93 245 739 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des accidents avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).

9 879

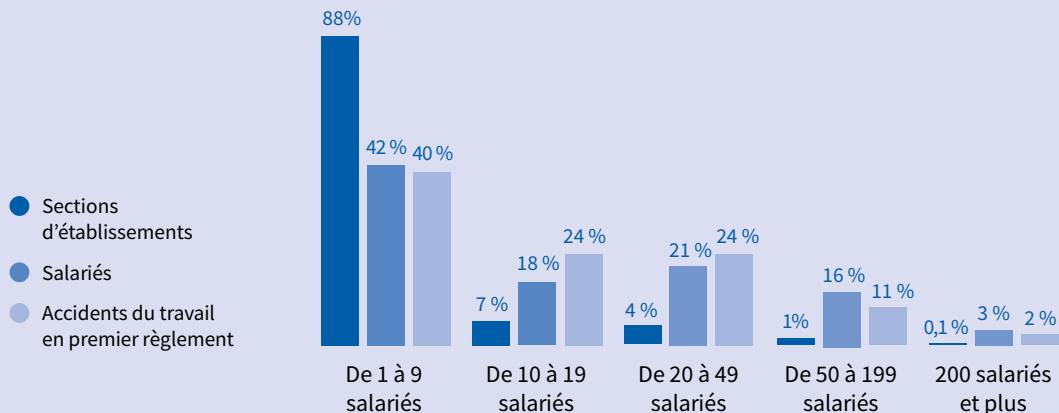
Accidents du travail en premier règlement

Accidents du travail ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.

La fréquence des accidents est supérieure à 100 dans les travaux de charpente et de couverture.



Les accidents du travail sont plus fréquents dans les établissements de 10 à 19 salariés.

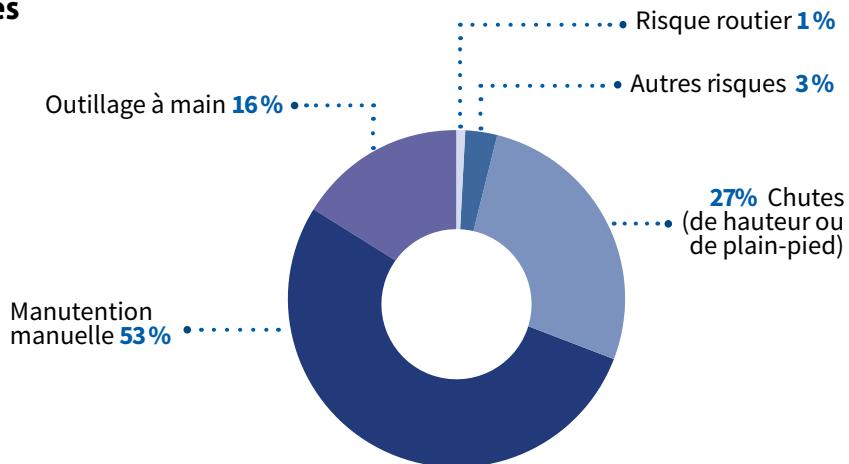


Les entreprises employant entre **10 et 19 salariés** représentent

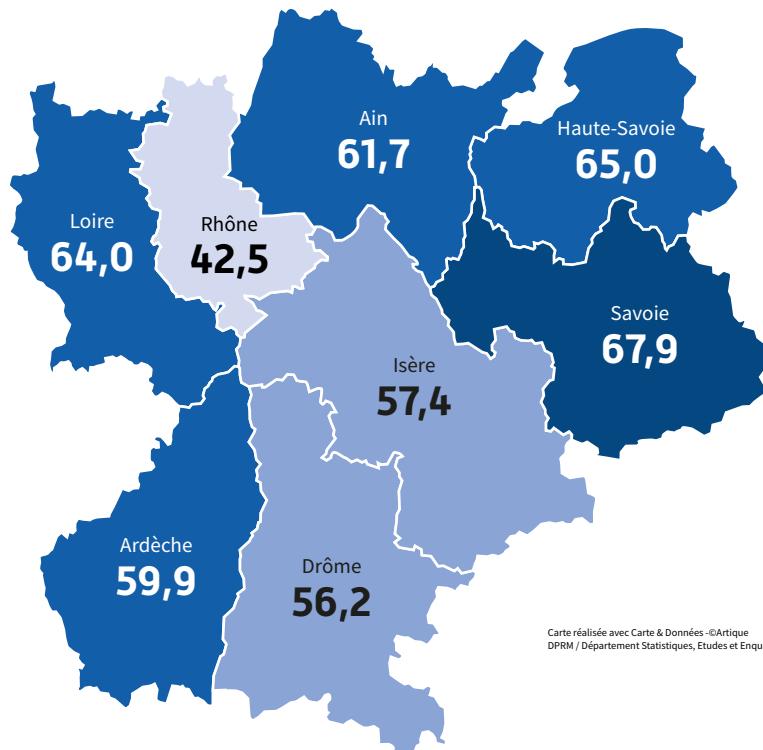
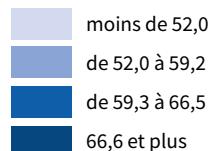


- ⊙ 7 % des sections d'établissements,
- ⊙ 18 % des salariés,
- ⊙ et 24 % des accidents du travail.

Les manutentions manuelles et les chutes sont les principales causes d'accidents du travail.



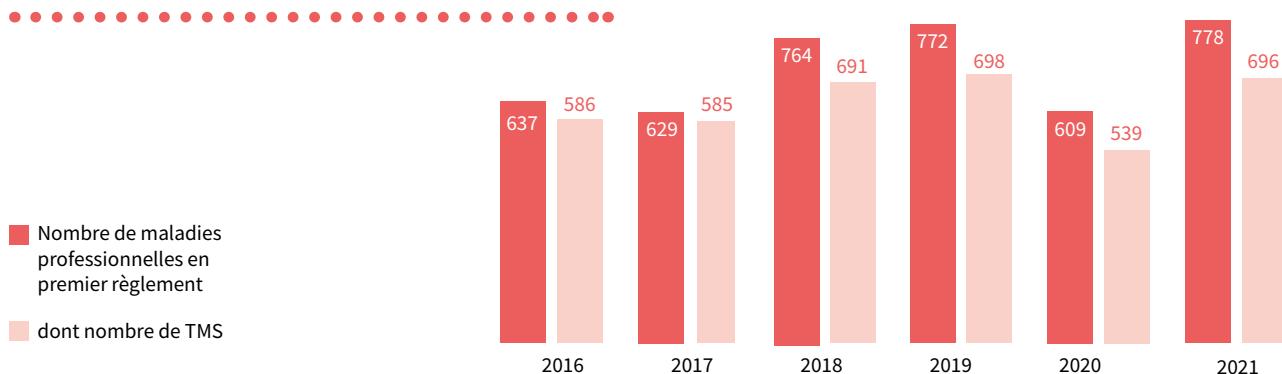
Indices de fréquence par département.



Carte réalisée avec Carte & Données - ©Artique
DPRM / Département Statistiques, Etudes et Enquêtes

Maladies professionnelles

Le nombre de maladies professionnelles indemnisées augmente de 18% entre 2016 et 2021.



216 963

Journées indemnisées

L'équivalent de 850 emplois à temps plein. Nombre de jours d'arrêt moyen par maladie : 279.

432

Nouvelles Incapacités Permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2021.

3 Décès



52 291 880 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des maladies avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).

778

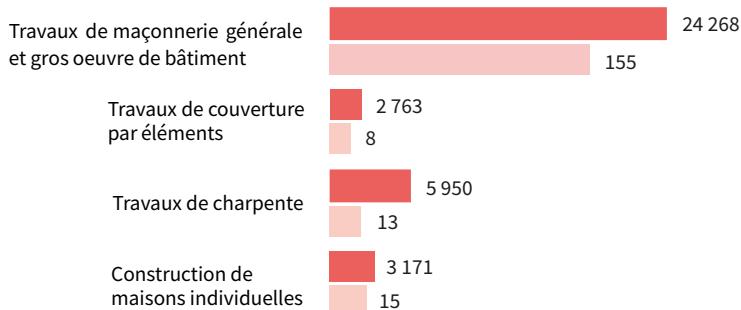
Maladies professionnelles en premier règlement

Maladie professionnelle ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.

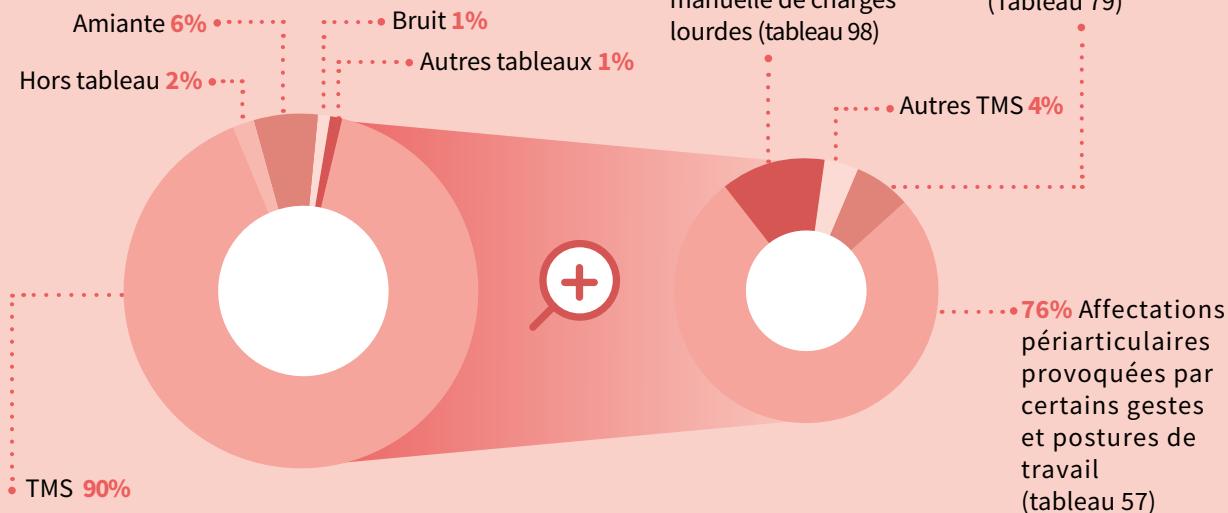
Les travaux de maçonnerie enregistrent 20% des maladies professionnelles.



- Nombre de salariés
- Nombre de maladies professionnelles en premier règlement

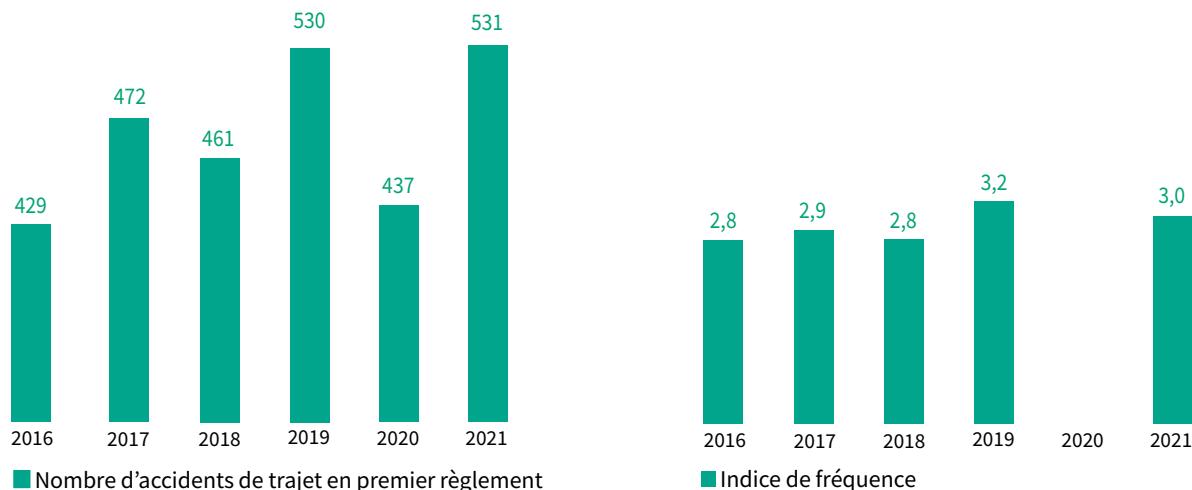


90% des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques (TMS).



Accidents de trajet (domicile-travail)

En cinq ans, le nombre d'accidents de trajet a augmenté de 24% et l'indice de fréquence de 5%. Il reste toutefois inférieur à la moyenne générale tous secteurs confondus.



Les indices de fréquence ainsi que les autres indicateurs (indice de gravité, taux de fréquence, taux de gravité) n'ont pas été communiqués pour l'année 2020 à cause du recours au chômage partiel durant la période Covid.

En 2021, certains secteurs sont restés au chômage partiel une partie de l'année, les effectifs et les heures travaillées de l'année 2021 ainsi que les indicateurs de sinistralité bruts qui en découlent sont donc à prendre avec précaution.

46 062

Journées indemnisées

L'équivalent de 180 emplois à temps plein. Nombre de jours d'arrêt moyen par accident : 87.

6 394 912 €

Montant des dépenses de l'Assurance Maladie

liées à la réparation des accidents de trajet avec ou sans arrêt de l'année considérée (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).

42

Nouvelles Incapacités Permanentes

On entend par « nouvelles » les incapacités permanentes ayant donné lieu à un premier versement de prestation en 2021.



531

Accidents de trajet en premier règlement

Accidents de trajet ayant donné lieu à un arrêt de travail ou à une incapacité permanente.

0,2

Taux de gravité

Nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 heures de travail.

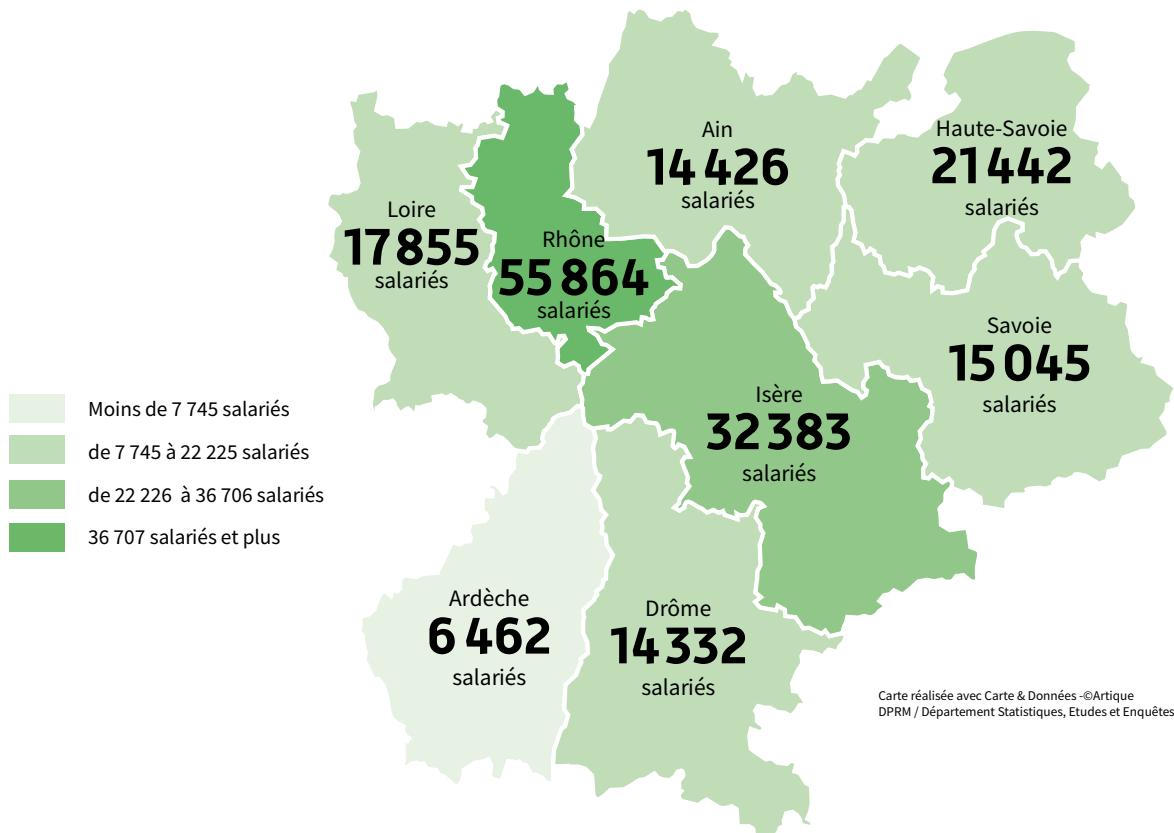
3,0

Indice de fréquence

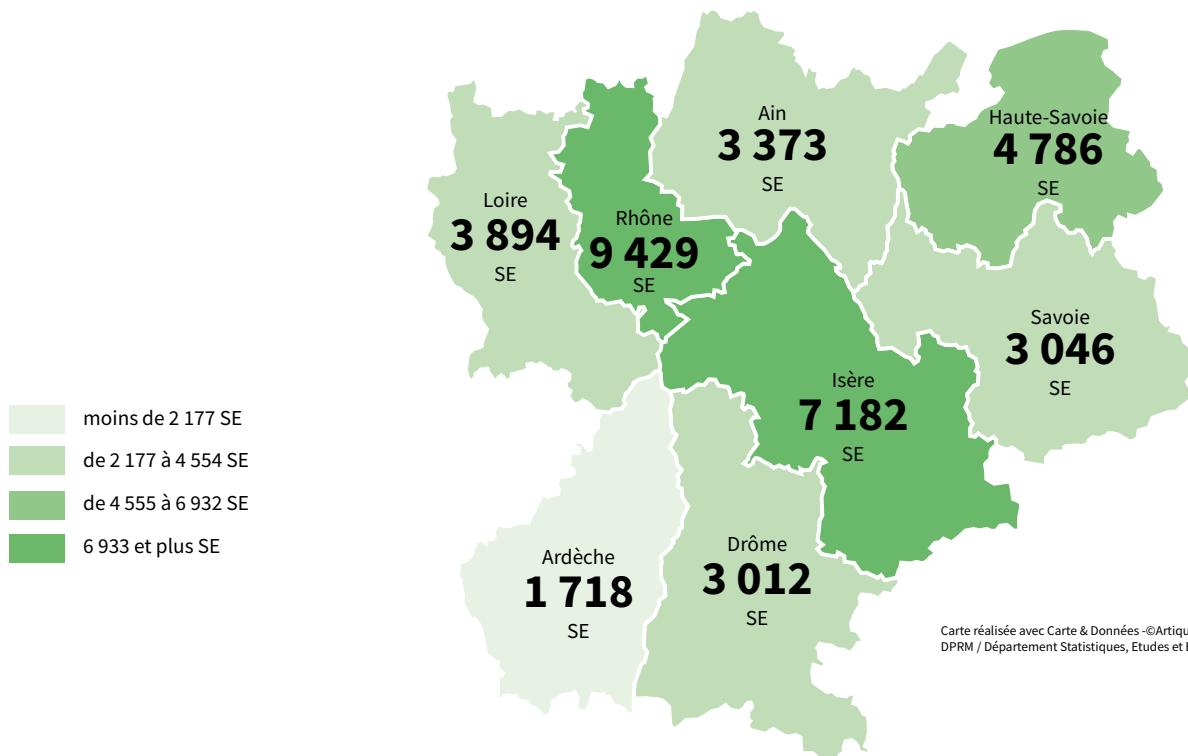
Nombre d'accidents de trajet en premier règlement pour 1000 salariés.

Autres données

Nombre de salariés par département en 2021



Nombre de sections d'établissements (SE) par département en 2021



La déclaration sociale nominative devenue obligatoire depuis janvier 2017 a créé une rupture dans nos séries statistiques par les changements de règles qu'elle a induits. En effet, le nombre d'heures travaillées qui intègre désormais les périodes de congés ainsi que la photographie des effectifs qui rend mieux compte des contrats courts, en sont la parfaite illustration.

Les indices de sinistralité 2020 (indices de fréquence, taux de fréquence, indice de gravité, taux de gravité) ne sont pas utilisables donc non représentés. Du fait du recours au chômage partiel durant la période Covid, les effectifs et les heures travaillées de l'année 2020 ne traduisent pas l'exposition au risque.



Carsat Rhône-Alpes
Prévention des Risques Professionnels
69436 Lyon Cedex 03



preventionrp@carsat-ra.fr

3679

[service gratuit + prix appel]



www.carsat-ra.fr



@Carsat_RA



Carsat Rhône Alpes



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes